

# Le Triporteur

JUIN 2020 #18



sictom  
VAL DE SAÔNE

> PROTÉGEONS LES PERSONNES QUI TRAVAILLENT  
AU CONTACT DES ORDURES MÉNAGÈRES

RETROUVEZ NOS CONSIGNES DE TRI EN PAGE 8

## SOMMAIRE

- 2 • Le brûlage des déchets verts
- 3 • Fabriquer son composteur
- 3 • Déploiement du projet biodéchets
- 4 • Merci
- 6 • Familles « Zéro déchets »
- 7 • Le coin des enfants
- 8 • Consignes de tri spécial « COVID-19 »

## LE MOT DU PRÉSIDENT

Nous traversons actuellement une période de crise sanitaire en France inédite et nous vivons des heures difficiles.

Je souhaite, tout d'abord, rendre hommage à toutes celles et ceux qui sont au front pour vaincre le Covid-19 et qui font un travail remarquable ces derniers mois, avec courage et passion.

Ensuite, je veux remercier les agents que l'on appelle de « seconde ligne ». Ces agents qui ont su rester mobiliser pour assurer le service de collecte sans interruption. En particulier, à l'ensemble de mes services qui a réussi à s'adapter rapidement aux difficultés rencontrées. Merci à eux. !!

Merci également à l'ensemble du personnel du SYTEVOM, qui a assuré la continuité de ses services de traitement. Particulièrement, les agents valoristes des chaînes de tri qui ont poursuivi leurs activités pendant cette pandémie, et ce, malgré les risques et les difficultés organisationnelles rencontrées.

Il faut savoir que malgré la crise sanitaire, les consignes n'ont pas changé. Nous constatons depuis quelques mois un relâchement important de la qualité du tri. Il est important, pour protéger l'ensemble de nos agents, de poursuivre cet effort. Il faut continuer à fournir ce geste au quotidien et pour cela, nous devons renforcer nos brigades du tri.

Nous allons devoir vivre au quotidien avec ce virus, alors, respectons les gestes barrières. Prenez bien soin de vous et de ceux qui vous entourent.



Éric MASOYÉ  
Président du  
SICTOM  
du Val de Saône

## BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS



### LE SAVIEZ-VOUS ?

- Le brûlage de **50 KG** de déchets verts produit autant de particules que :
    - 13 000 KM** parcourus par un véhicule diesel récent ;
    - 14 000 KM** parcourus par un véhicule essence récent ;
    - 3 SEMAINES** de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois performante...
    - 3 JOURS** de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois peu performante, type foyer ouvert.
- En cas de non-respect, une contravention de **450€** peut être appliquée. (art 131-13 du code pénal)
- (Source : selon une étude menée par ATM0 Auvergne-Rhône-Alpes 2017)

### DES SOLUTIONS EXISTENT

**LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE**

Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement naturel et de qualité pour toutes vos plantes.

**LE BROYAGE ET LE PAILLAGE**

Petits et gros branchages broyés et feuilles mortes constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage nourrit et conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

**LA DÉCHÈTERIE**

Vous pouvez également y déposer vos déchets verts ils y seront valorisés.

\* article 84 du Règlement Sanitaire Départemental publié par arrêté préfectoral du 18 décembre 1987. Cette interdiction est aussi rappelée dans la circulaire du 18/11/2011.

## NE BRÛLEZ PLUS VOS DÉCHETS VERTS, VALORISEZ LES !

### FABRIQUER SON COMPOSTEUR

**MATÉRIEL** pour un composteur de 650 litres.

- 32 planches (L : 1 m x h : 9 cm)
- 70 vis à bois (de 4 cm en inox)
- 4 poteaux carrés (h : 1 m x l : 7 cm)
- 2 tasseaux (L : 45 cm) x2

- Fixer 8 planches sur 2 poteaux en laissant un espace de 3 cm entre les planches. (x2)
- Assembler les 2 lots entre eux en les reliant par 8 planches (garder un espace de 3 cm entre les planches).
- Fermer l'avant avec 5 planches (toujours conserver 3 cm d'espace).
- Visser les 3 dernières planches sur les 2 tasseaux.
- Le composteur est prêt à être installé dans un endroit mi-ombragé sur un sol bêché.

# DÉPLOIEMENT DU PROJET BIODÉCHETS

D'ici 2025, chaque citoyen devra avoir à sa disposition une solution lui permettant de ne pas jeter ses biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles, afin que ceux-ci ne soient plus incinérés, mais valorisés.

Pour répondre à ses obligations réglementaires, le SICTOM du Val de Saône expérimente depuis Septembre 2016, la collecte des biodéchets en points d'apports volontaires.

Les premiers résultats étaient très encourageants puisque nous sommes arrivés à valoriser jusqu'à 28 kg par an et par habitant participant de biodéchets.

Pour rappel, le principe de l'expérimentation est le suivant :

### EXPLICATIONS PAR ÉTAPES

**1** Dans ma cuisine, je dépose mes épluchures et autres restes de repas dans le sac biodégradable de mon bioseau.



Le bioseau est aéré ce qui permet d'assécher les biodéchets.

**2** Je vais déposer mon sac biodégradable fermé au point d'apport volontaire près de chez moi.



### CONTRÔLE D'ACCÈS > mode d'emploi

- Je m'identifie en passant mon badge dans le lecteur.
- J'ouvre la trappe.

**3** Je dépose mon sac biodégradable rempli de biodéchets.

- Je referme la trappe.



Un nouveau **POINT D'APPORT VOLONTAIRE** pour déposer vos biodéchets **DISPONIBLE 24h/24 7j/7**

L'ADEME a lancé un appel à projet en 2019 sur la généralisation du tri à la source des biodéchets.

Forts de notre expérimentation, c'est naturellement que nous avons déposé un dossier de réponse à cet appel à projet afin que l'on puisse déployer ce dispositif à l'échelle de tout le territoire du SICTOM. L'ADEME a choisi de nous faire confiance et de nous accorder une subvention de presque 900 000€.

Nous allons donc pouvoir proposer à tous les habitants du SICTOM du Val de Saône d'ici l'été 2021 de valoriser leurs biodéchets.

A PARTIR D'OCTOBRE 2020

- Appel d'offre
- Prise de contact avec chaque commune pour définir les emplacements des PAV
- Démarrage des réunions publiques

A PARTIR DE JANVIER 2021

- Distribution du matériel à chaque usager (badge d'accès aux PAV, bioseaux, sacs, etc.)
- Démarrage de la collecte des biodéchets en PAV sur les premiers territoires dotés

A PARTIR DE JUIN 2021

- Finalisation des circuits de collecte
- Analyse des premiers résultats



PENDANT CETTE CRISE SANITAIRE INÉDITE, SUR LE TERRAIN, NOS AGENTS ONT POURSUIVI LEURS MISSIONS DE SERVICE PUBLIC AVEC BEAUCOUP D'ENGAGEMENT ET D'IMPLICATION.

LE SICTOM A FOURNI, AVEC LES DIFFICULTÉS CONNUES PAR CHACUN, LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION NÉCESSAIRES À SON PERSONNEL. CHACUN A SU FAIRE SA PART POUR QUE LE SERVICE DE COLLECTE SE POURSUIVE SANS INTERRUPTION.

#### QUE CE SOIT EN LIVRAISON

Nous avons fourni aux usagers une solution pour qu'ils puissent continuer d'évacuer leurs déchets. Nous avons livré au domicile des usagers gratuitement les bacs dont ils avaient besoin.



#### QUE CE SOIT À LA COLLECTE DES BIODÉCHETS

La collecte des biodéchets est restée inchangée.

Le lavage du véhicule de collecte et des PAV a été renforcé.



#### QUE CE SOIT À LA COLLECTE DU TRI

Nos tournées de tri n'ont pas été perturbées. Mais là aussi le lavage du véhicule de collecte a été renforcé.



#### QUE CE SOIT À LA COLLECTE DES OM PAR NOS PRESTATAIRES

Nos prestataires ont continué leurs missions sans changement.



C.2T. DECHETS

#### QUE CE SOIT À LA COLLECTE EN BENNETTE

La collecte des habitations isolées avec la mini BOM n'a pas été perturbée.









# CONSIGNES DE TRI "SPÉCIAL COVID-19"

## PROTÉGEONS LES PERSONNES QUI TRAVAILLENT AU CONTACT DES ORDURES MÉNAGÈRES.

- Enfermez vos masques chirurgicaux de protection, vos mouchoirs en papier à usage unique, vos gants et textiles sanitaires dans un sac plastique dédié et résistant.
- Fermez-le et gardez-le 24 heures.
- Jetez-le ensuite dans votre poubelle à ordures ménagères.



## GELÉE D'ÉPLUCHURES DE POMMES

RECETTE  
ANTI  
GASPI

100% RECYCLAGE



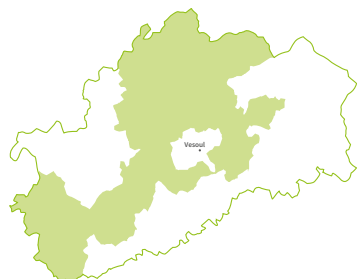
### COMMENT CUISINER SES ÉPLUCHURES DE POMMES ?

#### INGRÉDIENTS POUR 1 BOCAL

- Épluchures et trognons de 6 pommes
- 400 g de sucre
- Le jus d'un citron

#### PRÉPARATION

1. Dans une casserole, recouvrir les trognons et les épluchures d'eau. Porter à ébullition et laisser frémir 20 minutes.
2. Égoutter les épluchures à travers un chinois et exprimer tout le jus.
3. Ajouter 800 g de sucre par litre obtenu. Mélanger le sucre et le liquide puis ajouter le jus de citron.
4. Porter à ébullition puis laisser frémir pendant environ 20 minutes.
5. A l'issue de la cuisson vérifier si la consistance de la gelée est bonne en déposant une goutte sur une assiette froide. Si la gelée ne se fige pas, prolonger la cuisson jusqu'à atteindre le point de gélification.
6. Remplir un contenant stérilisé avec la gelée de pommes.



**sictom**  
VAL DE SAÔNE

#### Pour contacter le Sictom

- > Zone artisanale - 70360 SCEY-SUR-SAÔNE  
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
- > Route des Ballastières - 70320 CORBENAY  
Horaires d'ouverture : le lundi, de 9 h 30 à 14 h 30
- > Rue des Frères Lumière - ZAC Gray Sud - 70100 GRAY  
Horaires d'ouverture : les mardis et jeudis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

#### Pour tout renseignement :

tél. 03 84 78 09 52  
e-mail [info@sictomvds.com](mailto:info@sictomvds.com)  
site [www.sictomvds.com](http://www.sictomvds.com)

